

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 DECEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 18 décembre à 18h00, le Conseil Municipal d'ENNERY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Ghislaine MELON, à la suite de la convocation dressée par Madame le Maire, le 14 décembre 2015 et affichée le 14 décembre 2015.

**MEMBRES PRÉSENTS** : Mme Brigitte BECK-ERNWEIN, M. Denis KOULMANN, M. Dominique LAURENT, M. Armand LEJEUNE, M. Daniel MALNORY, Mme Aurélia MAYERY, Mme Ghislaine MELON, Mme Jennifer MUSZYNSKI, Mme Colette NEGRI, M. Bernard PREVOT, M. Julien SUPPER, Mme Christelle TANNOUCHE BENNANI, M. Jean VIGNOLI, M. Albert WALLECK

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme Céline CAMPION à M. Daniel MALNORY  
Mme Mireille DARTHOIS à Mme Colette NEGRI  
Mme Amina DELEPORTE à M. Bernard PREVOT

**MEMBRE ABSENT EXCUSE :**

M. Damien DAL MAGRO

**Secrétaire de Séance** : Mme Brigitte BECK-ERNWEIN

**Assistait également à la séance** : Mme Stéphanie WINKEL HEINTZ

**ORDRE DU JOUR**

- Tarifs du service périscolaire : répercussion de l'augmentation du prix des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Mise à jour du régime indemnitaire
- Compte rendu des décisions budgétaires et par délégation de pouvoir
- Divers

---

**2015-62      TARIFS DU SERVICE PÉRISCOLAIRE : RÉPERCUSSION DE L'AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association Départementale d'Education Populaire et de Plein Air est titulaire du marché de fourniture des repas pour la restauration scolaire de la commune d'Ennery.

Le conseil d'administration de l'association ayant voté une augmentation des tarifs des prix des repas, un avenant à la convention a été signé et a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2015. Les tarifs de la restauration ont été augmentés de 2.5 %.

Considérant la délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013, fixant les tarifs du service périscolaire, Compte tenu de l'augmentation de tarification des repas par le prestataire extérieur,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions) :

- Décide de répercuter cette hausse du prix des repas et de modifier les tarifs du service périscolaire comme suit :

Quotient familial	Enfants d'Ennery			Familles extérieures		
	> 1000€	650 à 1000€	< 650€	> 1000€	650 à 1000€	< 650€
Accueil du matin	1.40€	1.20€	1.00€	2.80€	2.40€	2.00€
<b>Accueil du midi Repas + activités</b>	<b>5.65€</b>	<b>5.45€</b>	<b>5.25€</b>	<b>6.70€</b>	<b>6.50€</b>	<b>6.25€</b>
Accueil du soir : 15h45-17h15	2.60€	2.40€	2.20€	2.80€	2.70€	2.60€
Accueil du soir : 15h45-18h30	3.60€	3.40€	3.20€	3.80€	3.70€	3.60€
au-delà de 18h30 (retard)	30 €					

- Charge Madame le Maire de prendre toutes mesures et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente

### 2015-63 MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE

Vu la délibération en date du 23 janvier 2012 portant mise à jour du régime indemnitaire,  
Vu le décret n°97-1223 en date du 26 décembre 1997 portant création d'une indemnité d'exercice de missions des préfetures,  
Afin de compléter la délibération en date du 23 janvier 2012,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Ajoute à la liste des bénéficiaires de l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfetures, les agents nommés au grade d'adjoint administratif 1<sup>e</sup> classe,
- Applique les conditions fixées par la délibération du 23/01/2012 qui restent inchangées,
- Charge Madame le Maire de prendre toutes mesures et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

### ➤ COMPTE RENDU DES DECISIONS BUDGETAIRES ET PAR DELEGATION DE POUVOIR

#### ✓ Décisions budgétaires

#### • 2015-45

Transfert de crédits des dépenses imprévues : Section d'investissement :

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
020	Dépenses imprévues	-5439.00			
1537-2313	Escalier escamotable école maternelle	1728.00			
1504-2158	Acquisition outillage	591.00			
1538-2313	Sonneries horloges école primaire	3120.00			

#### • 2015-51

Transfert de crédits des dépenses imprévues : Section d'investissement :

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
020	Dépenses imprévues	-24240.00			
1519-2315	Eclairage public rues Presbytère et Michelet	24240.00			

✓ **Décisions par délégation de pouvoir :**

• **2015-46**

Signature de l'avenant n°6 à la convention cantine scolaire du 17 juin 2008 avec l'ADEPPA pour la fourniture et la livraison des repas dont l'objet est de fixer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

• **2015-47**

Signature de l'avenant n°15 au contrat Multirisques n°35 017 930 passé avec Hubsch Assurances. La prime pour la période du 27/08/15 au 26/08/16 s'élève à 25 705.40 € et la ristourne pour la période du 10/03/15 au 26/08/16 est d'un montant de 2878.07 €.

• **2015-48**

Attribution du marché portant fourniture et acheminement d'électricité et services associés à l'Usine d'Electricité de Metz pour un montant de 188 449.82 € TTC, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018.

• **2015-49**

Signature du contrat d'assistance et de maintenance du logiciel « Bel Ami » destiné à la gestion du service d'accueil périscolaire et de loisirs, pour un an, renouvelable deux fois tacitement sauf dénonciation par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 488.40 € TTC.

• **2015-50**

Attribution à l'entreprise Hollinger du marché de Désamiantage - Démolition – Remise en état - 1 rue porte haute – 57365 - Ennery pour un montant de 24 000 € TTC.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close à 19h00

Le Maire,  
Ghislaine MELON